

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu extraordinaire des séances, Hôtel de ville, 230, rue du Collège, Lambton (Québec) G0M 1H0, jeudi le 5 février 2015 à 18 h 30.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Monsieur Roch Lachance, siège # 1 Monsieur Gilles Racine, siège # 2
Monsieur Réal Veilleux, siège # 3 Madame Nathalie Bélanger, siège # 4
Monsieur Normand St-Pierre, siège # 5 Madame Louise DeBlois, siège # 6

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Ghislain Breton.

Madame Marie-Soleil Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

1

15-02-40 Ouverture de la séance

Le président demande l'ouverture de la séance.

Il est proposé par : Madame Nathalie Bélanger
appuyé par : Monsieur Roch Lachance

QUE la présente séance extraordinaire soit déclarée ouverte à 18 h 50.

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Autorisation à Mme Marie-Soleil Gilbert à signer le contrat à durée déterminée de M. Pierre Couture
- 4) Fermeture de la séance

2

15-02-41 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Monsieur Gilles Racine
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote
Adoptée à l'unanimité**

15-02-42 *Autorisation à Mme Marie-Soleil Gilbert à signer le contrat à durée déterminée de M. Pierre Couture*

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton, de concert avec M. Pierre Couture, directeur des loisirs, ont convenu d'annuler et de rendre caduque le précédent contrat liant M. Pierre Couture à la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lambton désire signer un contrat à durée déterminée non-renouvelable de deux ans s'échelonnant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 avec M. Pierre Couture à titre de directeur des loisirs;

Il est proposé par: Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Monsieur Gilles Racine

QUE le conseil municipal autorise Mme Marie-Soleil Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat à durée déterminée de deux ans liant la Municipalité de Lambton à M. Pierre Couture à titre de directeur des loisirs.

Est-ce que quelqu'un demande le vote ?

Madame Louise DeBlois demande le vote

Pour : **Monsieur Gilles Racine**
 Monsieur Roch Lachance
 Madame Nathalie Bélanger
 Monsieur Ghislain Breton

Contre : **Monsieur Réal Veilleux**
 Monsieur Normand St-Pierre
 Madame Louise DeBlois

Adoptée à la majorité

15-02-43 *Fermeture de la séance*

Il est proposé par: Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Monsieur Gilles Racine

Que la séance soit levée, il est 19 h 00.

Ghislain Breton
Maire

Marie-Soleil Gilbert
Directrice générale
Secrétaire-trésorière